CENTRES DE LOISIRS ET ACTIVITÉS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Comme les années passées, les Centres de Loisirs sans hébergement (CLSH) et les activités d'été pour les jeunes seront reconduits du **2 au 27 juillet 2001** (4 semaines).

Le CLSH Petite Enfance (enfants de 3 à 6 ans) se déroulera dans les locaux de l'école maternelle sous la direction de **Mme Geneviève GIROUX**.

Le CLSH pour les plus grands (enfants de 7 à 12 ans) se déroulera très certainement dans les locaux de l'école Pierre Brossolette, probablement pour la dernière fois.

Ce centre se découpera en **deux sous-groupes : les 7/9 ans et les 10/12 ans** ; ceci afin de proposer des activités plus spécifiques et mieux adaptées à l'âge des enfants.

Pour ces deux centres, la possibilité de prendre le repas de midi au restaurant scolaire demeure pour un tarif de 21,40 F par jour.

Enfin, **le point de rassemblement pour les activités d'été jeunes, adolescents de 13 à 17 ans, sera encore la salle des fêtes.**

Pour l'ensemble de ces trois centres, **les inscriptions seront prises à la semaine**. Les tarifs pour cette année seront fixés lors du prochain conseil municipal. **Les fiches d'inscriptions seront à retirer au secrétariat de mairie entre le 1er et le 30 avril 2001.**

L'engagement de suivre les activités se prend dès l'inscription.

Passé le délai du 30 avril, nous ouvrirons les inscriptions à l'extérieur de Saint Parres (des demandes ayant été formulées les années passées).

Le respect de ces dates permet aux équipes encadrantes de connaître très tôt ses effectifs réels et donc ainsi de prévoir leurs activités, de commander leur matériel, de prendre des contacts de réservation (piscine, bus, visites...) en annonçant un effectif précis. C'est aussi pour vous l'assurance d'une meilleure qualité d'activités.

Nombre maximum d'enfants pour :

- Le CLSH petite enfance : 30
- Le CLSH primaire : 60
- Le centre ados : 48

Horaires d'ouverture des Centres pour :

- Les deux CLSH : 7 h 30 à 12 h 15 et 13 h 30 à 18 h.
- Le centre ados : seulement les après-midi de 14 h à 18 h, mais souvent en journée complète en fonction des activités prévues.

Nous vous souhaitons une bonne démarche d'inscriptions et BONNES VACANCES À VOS ENFANTS.

LE SEMAINE DU JARDINAGE POUR LES ÉCOLES



Du 12 au 18 mars 2001, à l'occasion de l'arrivée du printemps, le GNIS, l'ONIFLHOR et la FNMJ organisent la troisième édition de "La semaine du jardinage pour les écoles". Durant cette semaine, près de 200 jardineries, graineteries et autres distributeurs de produits pour le jardin ont accueilli des classes maternelles et primaires pour leur faire découvrir les plantes et la façon de les cultiver.

Lors de la seconde édition, au printemps 2000, plus de 1 700 classes et environ 42 000 enfants ont pu s'initier aux joies du jardinage auprès des 172 distributeurs retenus.

Le magasin Jardiland de Saint Parres-aux-Tertres a été officiellement agréé pour cette troisième édition, et a eu le plaisir de recevoir des écoles pour participer aux ateliers pédagogiques, mis en place pour cette occasion.

155 enfants des communes voisines et 55 petits patrocliens, ont eu la joie de découvrir non seulement des outils de jardinage mais aussi le semis de légumes, la plantation des fleurs annuelles, et enfin, une initiation à l'éducation sensorielle avec les plantes aromatiques.

En prime, chaque enfant, après un goûter offert, est reparti avec sa propre réalisation ainsi qu'un ballon et un sac de bonbons. Bref, un après-midi riche en découvertes.



AXIS architecture

Laurent Thomassin - Pascal Bouffard
architectes d.p.l.g.
S.A. d'architecture au capital de 250 000 F
42 RUE DE LA PAIX - 10012 TROYES CEDEX - BP 3022
TÉL 03. 25.73.51.19 - FAX 03.25.73.02.08

